

<input checked="" type="checkbox"/> Négociation – Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Post-marché – Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation — Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input checked="" type="checkbox"/> Post-marché – Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

**CIRCULAIRE 152-16**

Le 28 novembre 2016

**STRATÉGIES ACCEPTABLES IMPLIQUANT LE RECOURS AUX  
CONTRATS À TERME SUR ACCEPTATIONS BANCAIRES  
CANADIENNES DE TROIS MOIS (BAX) ET AUX OPTIONS SUR  
CONTRATS À TERME SUR ACCEPTATIONS BANCAIRES  
CANADIENNES DE TROIS MOIS (OBX)**

Le 9 mai 2012, dans la circulaire [072-12](#), Bourse de Montréal inc. (la « **Bourse** ») a annoncé l'autocertification de la mise en œuvre des procédures applicables à l'exécution des stratégies définies par l'utilisateur (« **SDU** ») impliquant le recours aux contrats à terme et aux options sur contrats à terme. Grâce à la fonctionnalité de SDU, les participants sont en mesure d'élaborer des stratégies avec l'aide de leurs fournisseurs de logiciels ou au moyen de leurs applications maison. Le jour suivant la publication de la circulaire susmentionnée, la Bourse a publié, dans la circulaire [073-12](#), les types de stratégies acceptables pour la fonctionnalité de SDU.

Comme suite à ce qui précède, la Bourse désire informer ses participants agréés et ses participants agréés étrangers que les critères d'acceptation des stratégies à exécuter au moyen de la fonctionnalité de SDU seront améliorés. En plus des stratégies offertes à l'heure actuelle, les stratégies intragroupes à six composantes sur OBX et les stratégies intergroupes sur la combinaison d'instruments OBX-BAX mentionnées ci-après seront acceptées par l'intermédiaire de la fonctionnalité SDU.

<b>Stratégies à deux composantes</b>	Écart sur options d'achat Écart sur options de vente Stellage Stellage élargi Position synthétique Position synthétique avec prix de levée différents Écart sur ratio d'options d'achat selon un ratio de 1 pour 2 Écart sur ratio d'options de vente selon un ratio de 1 pour 2 Écart sur ratio d'options d'achat selon un ratio de 1 pour 3 Écart sur ratio d'options de vente selon un ratio de 1 pour 3 Écart sur ratio d'options d'achat selon un ratio de 1 pour 4 Écart sur ratio d'options de vente selon un ratio de 1 pour 4
<b>Stratégies à trois composantes</b>	Papillon sur options d'achat Papillon sur options de vente Option d'achat échelle Option de vente échelle
<b>Stratégies à quatre composantes</b>	Condor sur options d'achat Condor sur options de vente Condor de fer Papillon de fer Double écart diagonal
<b>Stratégies à cinq composantes</b>	Contrat à terme et condor sur options d'achat Contrat à terme et condor sur options de vente Contrats à terme et options d'achat, selon un ratio variable Contrats à terme et options de vente, selon un ratio variable
<b>Stratégies à six composantes</b>	Suite de contrats à terme et écart sur options d'achat, selon un ratio variable Suite de contrats à terme et écart sur options de vente, selon un ratio variable

En outre, le système de négociation de la Bourse permettra désormais l'exécution de stratégies personnalisées sur OBX et sur la combinaison OBX-BAX pouvant compter jusqu'à 12 composantes. Les participants peuvent communiquer avec le Service des opérations de marché pour en demander la création.

Les changements susmentionnés entreront en vigueur le 27 janvier 2017.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec le Service des opérations de marché, au 514 871-7877 ou au 1 866 576-8836.

Joanne Elkaim  
Directrice, Dérivés sur contrats à termes  
Marchés financiers